

Paris, le 06 Mai 2020

BPCE : OU EST LE GROUPE ?

Par définition, un GROUPE est un ensemble de personnes ayant des valeurs communes....

Depuis le 1^{er} mai, le gouvernement a prévu une « bascule automatique » des arrêts pour garde d'enfants ou santé fragile en chômage partiel.

Dès le début, la **CFDT** a revendiqué la mise en place d'une mesure Groupe pour un maintien du salaire à 100%.

Cette demande était d'autant plus réaliste que BPCE (avec 2 Organisations Syndicales, dont la **CFDT**) a fait des démarches auprès du gouvernement et de la CPAM pour conserver les modalités précédentes d'arrêt maladie. Ce dispositif n'a pas été retenu.

Aujourd'hui qu'en est-il ?

Le Groupe BPCE montre de nouveau qu'il a réussi une unité économique mais pas sociale.

À l'unanimité, les Dirigeants de la Branche des Caisses d'Epargne ont décidé de maintenir les salaires à 100% pour le mois de mai.

Dans les autres entreprises du Groupe, la décision est laissée au bon vouloir des Dirigeants de chaque entreprise...

Comment justifier cette différence de traitement au détriment des salariés qui subissent tous et de la même façon cette situation sans précédent ?

La CFDT remercie tous les Dirigeants qui ont fait le choix de mettre en avant les valeurs Humaines dans cette situation très préoccupante pour les salariés.

La **CFDT** affirme aussi avec force que le Groupe BPCE n'a pas joué son rôle de « chef de réseau » en ne prenant pas de décision engageant l'ensemble du Groupe.

Comment peut-il justifier cette différence de traitement ? Où est la logique Humaine et Sociale ?

Le principe de **solidarité financière** est un pilier fondateur du Groupe. La **non-solidarité sociale** amène les Entreprises à décider de leur propre politique et entraîne des situations discordantes et discriminantes entre les salariés.

La CFDT dénonce de nouveau cette occasion manquée.